

ING Canada offre aux actionnaires des options

ING Canada Inc. (TSX:IIC.LV) a annoncé aujourd'hui que les détenteurs de ses actions ordinaires et les investisseurs éventuels pourront dorénavant réinvestir leurs dividendes dans d'autres actions de la société par le biais d'un Régime de réinvestissement de dividendes (« Régime ») géré par l'agent des transferts de la société ou par l'entremise du Co-Operative Investing Service (l'« option IAC ») exploité par Investissements Actionnaires Canadiens Inc. (« IAC »). L'achat d'actions au moyen du réinvestissement de dividendes en vertu de l'une ou de l'autre de ces options ne fera pas l'objet de commissions.

Le Régime

Les actionnaires devraient communiquer directement avec leur courtier pour s'inscrire au Régime et pour s'informer de leurs pratiques administratives et des frais, le cas échéant. Certains courtiers pourraient exiger que leurs clients détiennent un nombre minimal d'actions afin de participer au Régime.

Les actions ordinaires placées dans le cadre du Régime seront, au gré d'ING Canada, émises directement de la trésorerie à un prix calculé sur la base de la valeur marchande ou seront achetées directement sur le marché libre.

Les personnes intéressées peuvent obtenir un exemplaire du Régime à la section « Relations investisseurs » du site Internet de la société à l'adresse www.ingcanada.com ou en communiquant avec le service des relations avec les investisseurs d'ING Canada au 181, avenue University, 7^e étage, Toronto (Ontario) M5H 3M7, ou par téléphone 1 866 778-0774, courriel ir@ingcanada.com.

L'option IAC

Les actionnaires peuvent également réinvestir sans frais les dividendes d'ING Canada par l'intermédiaire d'IAC. Celle-ci n'exige pas que les actionnaires détiennent un nombre minimal d'actions. Les investisseurs peuvent se prévaloir d'un service de mise en commun d'achat et de vente d'actions d'ING à faible coût tous les mardis. Ils peuvent également effectuer des opérations en ligne ou par téléphone à des frais concurrentiels.

Les actionnaires qui décident de ce prévaloir de l'option IAC devront avoir un compte auprès d'IAC où ils pourront transférer et acheter des actions d'ING. Les comptes de négociation et les comptes enregistrés d'épargne-retraite sont admissibles.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer directement avec IAC en composant le 1 866 644-6881 (sans frais) ou le 416 595-7200 ou par leur site Internet à l'adresse www.investments.shareowner.com/ing.html.

Les résidents des États-Unis ne sont pas admissibles au Régime ni à l'option IAC puisque les actions ne sont pas inscrites en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis.

ING Canada versera son prochain dividende de 0,1625 \$ par action, le 30 septembre prochain aux actionnaires inscrits le 20 septembre 2005. Le Régime et l'option IAC sont en vigueur à compter d'aujourd'hui.

À propos d'ING Canada

ING Canada est le plus important fournisseur d'assurance de dommages au pays. Elle offre des produits d'assurance automobile, habitation et responsabilité aux particuliers et aux entreprises par l'entremise de ses filiales d'assurance.

À propos d'Investissements Actionnaires Canadiens

Investissements Actionnaires Canadiens, membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et seul courtier en placements au Canada permettant aux investisseurs d'acheter des actions en fonction d'un montant de dollars, offre un service de réinvestissement des dividendes et d'achats d'actions qui traite les actions entières de même que les fractions d'action.

Relations avec les médias :

Shawn Murray, directeur des communications externes
Tél. : 416 217-5900, poste 2930
shawn.murray@ingcanada.com

Relations avec les investisseurs :

Brian Lynch, directeur des relations avec les investisseurs
Tél. : 416 941-5181
brian.lynch@ingcanada.com

<https://salledepresse.intactfc.com/2005-09-12-ING-Canada-offre-aux-actionnaires-des-options>